

BULLETIN D'ADHÉSION À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE RANDONNÉE PÉDESTRE

A établir en 3 exemplaires (2 à retourner au comité, 1 à conserver par vous).
Merci d'écrire en MAJUSCULE afin d'être plus lisible.

Nom et adresse du siège de l'association

.....

Coordonnées de l'association pour le grand public (nom, prénom, adresse, téléphone et e-mail)

.....

Coordonnées du président (nom, prénom, adresse, téléphone et e-mail)

.....

Coordonnées du responsable des licences (nom, prénom, adresse, téléphone et e-mail)

.....

Date de création de l'association : Journal officiel du :

Nombre d'adhérents licenciés prévus dans l'association ou la section (1) :

actuellement : dans un an :

ASSURANCES : l'association souscrit au contrat fédéral : oui non (2)

« Par cette demande d'adhésion, le Président s'engage à respecter les statuts et règlement intérieur de la Fédération Française de Randonnée Pédestre et en particulier à délivrer une licence à tous les adhérents de son association pratiquant les activités de marche (ex. : marche nordique, raquettes...) et/ou de randonnée pédestre. »

Date : / /

Signature du président de l'association :

Cachet :

Pièces à joindre au bulletin d'adhésion (en 2 exemplaires) :

- Statuts de l'association signés au moins du président.
- Copie de la publication au journal Officiel mentionnant la création ou la modification de l'association.
- Composition complète du conseil d'administration ou bureau avec : noms, prénoms, adresse postale et mail.
- Le mandat de prélèvement SEPA complété et signé accompagné d'un RIB.
- (1) Pour les associations multi-activités : fournir une attestation de création d'une section de randonnée pédestre signée du président de l'association.
- (2) Pour les clubs qui ne souhaitent pas souscrire au contrat fédéral d'assurance, fournir une attestation d'assurance qui couvre au minimum la responsabilité civile du club.

VALIDATION DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES HAUTES-ALPES

VALIDATION DE L'ADMINISTRATEUR FÉDÉRAL

Date :

Date :

Signature :

Signature :

